

# Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 19.01.2009  
Modifié 19.01.2009 (F) Version 4.0  
**SDB RICO nettoyant universel**

## ! 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>Nom commercial</b>	<b>SDB RICO nettoyant universel</b>
<b>Fabricant / fournisseur</b>	SFS unimarket AG, DistributionsService Thalerstrasse 67, CH-9424 Rheineck Téléphone ++41-71 886 28 28, Fax ++41-71 886 28 80
<b>Service des renseignements</b>	Schimun Tobler (Laboratory) Téléphone ++41-71-886 28 81 Fax ++41-71 886 28 10
<b>Renseignements en cas d'urgence</b>	Schweiz. Toxikologisches Informationszentrum Téléphone Schweiz 145 / Tel 0041 44 251 51 51
<b>! Conditions d'utilisation recommandées</b> Reinigungsmittel	

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Remarques particulières sur les risques encourus par l'homme et l'environnement

L'utilisation conformément aux données du fabricant et en fonction des champs d'application spécifiques ne laisse présumer d'aucun danger lié directement au produit, à son application ou à d'éventuels résidus de mise en oeuvre.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

## 4. PREMIERS SECOURS

### Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

### Après ingestion

Ne pas faire vomir.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Tout moyen d'extinction approprié

mousse  
moyen d'extinction sèche  
eau pulvérisée

### Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

### Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

# Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 19.01.2009  
Modifié 19.01.2009 (F) Version 4.0  
**SDB RICO nettoyant universel**

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Les précautions individuelles

Nach längerem Hautkontakt mit Seife und Wasser waschen und nachfettende Hautcrème verwenden.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
Sol très glissant suite au déversement du produit.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel).

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Protection des mains

gants de protection

### Protection des yeux

lunettes de protection

### Protection de la peau

vêtement de protection léger, antistatique

### Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.  
Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Etat**  
liquide

**Couleur**  
jaunâtre

**Odeur**  
odeur spécifique au produit

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	7,2	20 °C		
<b>Densité</b>	1,03 g/cm <sup>3</sup>	20 °C		
<b>Solubilité dans l'eau</b>				très bonne solubilité

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Constatations empiriques

Beim sachgemäßen Umgang mit diesem Produkt sind schädigende Wirkungen bisher nicht bekannt geworden.

## Fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)

Date d'impression 19.01.2009  
Modifié 19.01.2009 (F) Version 4.0  
**SDB RICO nettoyant universel**

---

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Remarques générales

Das Produkt ist biologisch abbaubar, nach OECD-Test 302B.

---

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Code déchets

20 01 30

#### Nom du déchet

détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

#### Recommandations relatives au produit

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

#### Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Informations diverses relatives au transport

Kein Gefahrgut im Sinne der Transportvorschriften

---

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Phrases S

2 Conserver hors de la portée des enfants.

#### Réglementation nationale

#### Classe de danger pour l'eau

1 Auto-classification (RFA)

---

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.